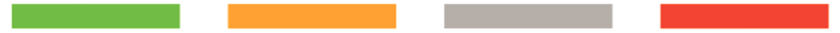




**Drôme Aménagement Habitat**  
Office public de l'habitat



# **Bat'im Club**

## **1 avril 2021**

### **La Maitrise d'Ouvrage pour le compte de Collectivités Locales**



# Drôme Aménagement Habitat

- OPH du département de la Drôme
- 10 000 logements



500 000 habitants

367 communes

11 % de logements sociaux



# LA DIVERSIFICATION : UNE RÉPONSE AUX TERRITOIRES

- Un besoin issu des territoires et des élus locaux
- Une faiblesse de l'ingénierie des collectivités locales (y compris intercommunales)
- Une réponse sur-mesure prenant en compte les dimensions techniques, juridiques et financières ... sur de nombreux champs
- Relais des politiques nationales pour leurs déclinaisons locales : AMI centre bourg, Anah (Orcod, RHI...), ACV, EPFL, gestionnaires foyers , et PVD

*Pour l'OPH :*

Le maintien d'une ingénierie interne (3 etp moyen) ainsi qu'une rémunération associée (3% moyen)

La proximité renforcée avec les élus et techniciens

Une image de marque différente

La production de foncier par l'aménagement



Drôme Aménagement Habitat  
Office public de l'habitat

# MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES C.LOCALES

- Une ingénierie départementale
- Une réponse aux problématiques des territoires
- Une diversité des réponses à mettre en œuvre
- Le pilotage projet



**Drôme Aménagement Habitat**  
Office public de l'habitat

Une réponse aux sollicitations des territoires coordonnée par le CD26 avec ses services et « filiales »

# L'INGENIERIE DEPARTEMENTALE



## INGÉNIERIE POUR LA DRÔME - Le Département et ses partenaires au service des territoires



## > Construction de logements locatifs, restauration de bâtiments, implantation de locaux commerciaux et tertiaires

### - OPERATIONS concernées

Constructions de logements locatifs destinés à un large public (familles, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...)  
Restauration de bâtiments dans les centres anciens  
Implantation en pied de bâtiment de locaux commerciaux et tertiaires ou d'équipements pour les communes et intercommunalités (salle associative, médiathèque, crèche...)



Etape du projet	Niveau d'intervention ou description des interventions	Intervention gratuite	Intervention payante
Conseil	Contact téléphonique, mail Rendez-vous et visite des sites Informations générales sur la réglementation, les enjeux, les procédures et le périmètre financier associé	✓	
Accompagnement à la Maitrise d'ouvrage de 1 <sup>er</sup> niveau	Aide à la définition des besoins, des objectifs et des priorités Analyse des contraintes et opportunités Identification des ressources financières disponibles ou mobilisables Aide à la définition du programme Aide à la rédaction des missions préliminaires (étude...) Accompagnement de la commune ou de l'EPCI dans le processus		✓
Assistance à la Maitrise d'ouvrage (AMO)	Réalisation des études préalables au projet Etablissement des documents d'engagement du projet Aide au montage de l'ensemble des phases du projet (organisation des actions, calendrier, gouvernance, suivi et évaluation) Mise en place du cadre réglementaire et financier propre au projet	✓	
Maitrise d'œuvre	Fourniture d'une réponse technique, architecturale, économique au programme défini et validé avec les communes / intercommunalités Réalisation de l'ouvrage dans les conditions de délais, de qualité, et de coûts fixés dans le cadre d'un contrat avec la collectivité maître d'ouvrage Responsabilité des choix techniques		✓
Maitrise d'ouvrage déléguée (MOD)	Intervention en qualité de mandataire du maître d'ouvrage : - élaboration et signature des différents contrats - choix des entreprises et des fournisseurs - préparation et gestion des marchés - gestion administrative et financière de l'opération		✓

### - Bénéficiaires

Communes  
EPCI  
Associations  
Privés

### - Contact

Drôme Aménagement Habitat (DAH)  
04 75 81 78 09 • gisele.grasset@droameamenagementhabitat.fr •  
www.droameamenagementhabitat.fr

# INGENIERIE DEPARTEMENTALE

## > Aménagement et renouvellement urbain

### - OPERATIONS concernées

Opérations d'aménagement avec cession de charges foncières pour la réalisation de programme en accession, aménagement de lotissement, ZAC...  
Opérations de Renouvellement Urbain, requalification de friches...



Etape du projet	Niveau d'intervention ou description des interventions	Intervention gratuite	Intervention payante
Conseil	Contact téléphonique, mail Rendez-vous et visite des sites Information générale sur la réglementation, les enjeux, les procédures et le périmètre financier associé	✓	
Accompagnement à la Maitrise d'ouvrage de 1 <sup>er</sup> niveau	Aide à la définition des besoins, des objectifs et des priorités Analyse des contraintes et opportunités Identification des ressources financières disponibles ou mobilisables Aide à la définition du programme Aide à la rédaction des missions préliminaires (étude...) Accompagnement de la commune ou de l'EPCI dans le processus	✓	
Assistance à la Maitrise d'ouvrage (AMO)	Réalisation des études préalables au projet Etablissement des documents d'engagement du projet Aide au montage de l'ensemble des phases du projet (organisation des actions, calendrier, gouvernance, suivi et évaluation) Mise en place du cadre réglementaire et financier propre au suivi précis du projet		✓
Maitrise d'œuvre	Fourniture d'une réponse technique, architecturale, économique au programme défini et validé avec les communes / intercommunalités Réalisation de l'aménagement dans les conditions de délais, de qualité, et de coûts fixés dans le cadre d'un contrat avec la collectivité maître d'ouvrage Responsabilité sur les choix techniques Commercialisation des lots		✓
Maitrise d'ouvrage déléguée (MOD)	Intervention en qualité de mandataire du maître d'ouvrage : - élaboration et signature des différents contrats - choix des entreprises et des fournisseurs - préparation et gestion des marchés - gestion administrative et financière de l'opération - accompagnement des collectivités dans la relation aux promoteurs privés		✓

### - Bénéficiaires

Communes  
EPCI  
Associations  
Privés

### - Contact

Drôme Aménagement Habitat (DAH)  
04 75 81 78 09 • gisele.grasset@droameamenagementhabitat.fr •  
www.droameamenagementhabitat.fr

# L'INGENIERIE DEPARTEMENTALE

## > Réalisation de bâtiments et locaux spécifiques

### - OPERATIONS concernées

Restauration de bâtiments dans les centres anciens  
Construction de locaux commerciaux et tertiaires ou d'équipements pour les communes et intercommunalités (salle associative, médiathèque, crèche...)  
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le compte de communes et EPCI  
Réalisation de produits spécifiques (MARPA, EPHAD, Foyer, Maisons médicales...)



13

Faire connaître et reconnaître l'oph comme un acteur de l'ingénierie auprès des Collectivités Locales

Mise en avant des compétences des OPH : L421-1 Alinéa 2 et 19 du CCH

Etape du projet	Niveau d'intervention ou description des interventions	Intervention gratuite	Intervention payante
Conseil	Contact téléphonique, mail Rendez-vous et visite des sites Information générale sur la réglementation, les enjeux, les procédures et le périmètre financier associé	✓	
Accompagnement à la Maîtrise d'ouvrage de 1 <sup>er</sup> niveau	Aide à la définition des besoins, des objectifs et des priorités Analyse des contraintes et opportunités Identification des ressources financières disponibles ou mobilisables Aide à la définition du programme Aide à la rédaction des missions préliminaires (étude...) Accompagnement de la commune ou de l'EPCI dans le processus	✓	
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (AMO)	Réalisation des études préalables au projet Etablissement des documents d'engagement du projet Aide au montage de l'ensemble des phases du projet (organisation des actions, calendrier, gouvernance, suivi et évaluation) Mise en place du cadre réglementaire et financier propre au projet		✓
Maîtrise d'œuvre	Fourniture d'une réponse technique, architecturale, économique au programme défini et validé avec les communes / EPCI Réalisation de l'ouvrage dans les conditions de délais, de qualité, et de coûts fixés dans le cadre d'un contrat avec la collectivité maître d'ouvrage Responsabilité des choix techniques		✓
Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)	Intervention en qualité de mandataire du maître d'ouvrage : - élaboration et signature des différents contrats - choix des entreprises et des fournisseurs - préparation et gestion des marchés - gestion administrative et financière de l'opération		✓

### - Bénéficiaires

Communes  
EPCI  
Associations  
Privés

### - Contact

Drôme Aménagement Habitat (DAH)  
04 75 81 78 09 • gisele.grasset@dromeamenagementhabitat.fr •  
www.dromeamenagementhabitat.fr

# UNE RÉPONSE AUX PROBLÉMATIQUES DES TERRITOIRES

Ex. lutte contre la désertification médicale : les maisons médicales



Tain l'Hermitage  
VEFA inversée



St Jean en Royans  
MO Mandaté



Luc en diois  
MO en propre



- **Maitrise d'Ouvrage directe**
  - **Maitrise d'ouvrage VEFA inversée**
    - **Maitrise d'ouvrage désignée/déléguée**
      - **Assistance à maitrise d'ouvrage**
        - **Mandat**
          - **Aménagement (régie et concession)**
            - **Actions copropriétés**
              - **Revitalisation centre bourg**
                - **Ensemble urbain / OPCU**

Diversités des réponses de l'organisme aux besoins du territoire

# LA DIVERSITE DES MODALITES DE REPONSES



Pôle de recherche  
Ecotoxicologie -  
Valence



Multi Accueil - Die

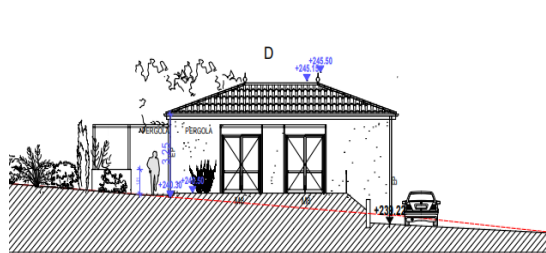


ORCOD - Saint  
Vallier



Bureaux CCI - Alixan

=> AMO



Salle communale -  
Marsanne

=> MO Déléguée



Aménagement  
Ecoquartier - Loriol

=> MO « Désignée »

Une réponse « OPCU » aux projets des collectivités locales

Pilotage des projets de revitalisation de centre-bourg dans le cadre ACV et PVD

Interventions en prestation de service



Saint Donat sur l'Herbasse - PVD



Saint Jean en Royans - PVD